



Cercle Nautique de La Flotte en Ré

Brevés Nautiques de La Flotte

Avril 2008



SOMMAIRE

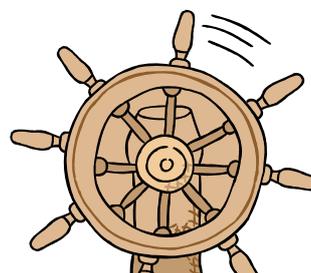
EDITORIAL	2
IL ETAIT UNE FOIS !...LE CNLF	3
LA VIE DU CLUB	4
- Calendrier des manifestations de l'avant-saison	
- Bienvenue aux nouveaux membres	
- Organisation générale en 2008	5
- Comité de direction	6
- Vie des Commissions	8
COMPTE RENDU DES ACTIVITES	10
- Sorties ; Formations ; Régates	
L'ECHO DES PONTONS	12
- Tarifs d'amarrage 2008	
- Les nouveaux bateaux	
LES BREVES	14
- Les bonnes adresses à l'escale	
- St Martin et son port	
- Les dates à retenir !	
SUPPLEMENTS	15
- Nouvelle réglementation	
- Tous à St Denis d'Oléron	17
- Trophée Cap'tain Plaisance	19

Association régie par la Loi de 1901 et affiliée à la Fédération Française de Voile sous le N° 0817017
Siège Social, Secrétariat et Club-House : 1, Quai de Sénac. 17630 - La Flotte en Ré.

☎ 05 46 09 97 34

Site Internet : www.cnlf.fr - E-mail : cnlf17@club-internet.fr

EDITORIAL



Chers Amis,

L'année 2007, n'a pas été un grand cru pour nos promenades et nos sorties en mer, suite à une météo peu favorable et incertaine, tous nos espoirs se tournent donc vers la saison 2008.

Celle-ci va commencer avec l'arrivée progressive de nos bateaux dans l'avant port qui va sortir de sa torpeur hivernale.

Premier grand rendez-vous, je l'espère avec une forte participation de nos membres le **Samedi 3 mai 2008 à la base nautique** avec comme l'année dernière une dégustation d'huître de l'île de Ré et de vin blanc Charentais.

Lors de cette journée, nous aurons l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et vous présenter nos projets pour cette année 2008.

Le point fort de celle-ci étant le **40^{ème} anniversaire** de la création du CNLF (le 09-08-2008) et que nous nous devons de fêter dignement « Nous vous en reparlerons »

Un autre rendez-vous à ne pas manquer celui de « Tous à Saint Denis d'Oléron » **les 6, 7 et 8 juin** prochain. (Fin des inscriptions le 30 Avril 2008 pour éviter le surcoût de 5€ par personne)

A bientôt et Amitiés à tous.

Robert FERY





Le CNLF Quarante ans déjà !



A la sortie de la guerre le port de La Flotte était orienté vers la pêche professionnelle.

On comptait néanmoins 2 canotes à voile, le caneton Guinier et celui des Dumonet qui d'ailleurs ne naviguaient guère.

La Flotte ne connaissait donc aucune activité de plaisance jusqu'au jour où Madame de La Crouée introduisit en 1950 le 1er Cazavant.

Très vite elle entraîna un groupe d'amis et se constitua ainsi une petite flotte de Cazavant. Celle-ci ne cessa de grossir, et à la faveur des premières régates qui furent organisées, Mr de La Crouée fonde en 1958 la Section Flottaise du CNAR, Cercle Nautique d'Ars en Ré, dont le Président Mr Boyer était un de ses amis.



Les échanges entre Ars et La Flotte furent alors intenses et s'étendirent à La Rochelle puis Fouras. Le nombre croissant de ses membres et le succès grandissant de ces régates fit atteindre la pleine maturité de la voile à La Flotte. Estimant alors que le temps de l'indépendance était venu, Mr de La Crouée et les membres de son bureau portèrent sur les fonds baptismaux le CNLF en 1968.

Les fondateurs, Mrs Brassier, Corbic et Cauly deviennent respectivement Président, Trésorier et Secrétaire, Mr de La Crouée étant élu Président d'honneur. Une quarantaine de membres compose alors le Cercle.

Le pavillon actuel de notre club, figurant la ligne de flottaison de Plimsoll, est dessiné à cette époque par Mr Laroche. Il matérialise le souci de sécurité en mer des dirigeants du moment.



Le Cercle obtient la concession de filières dans l'avant-port de La Flotte pour les bateaux de ses membres.

Ce groupe de passionnés de régates et de croisières avec à sa tête des hommes comme Mrs Geiswiller, Président de 1974 à 1980, Guivarch en 1981 puis Clément de 1984 à 1995 a animé joyeusement des années durant, le port les mois d'été.

On passe alors d'une flotte de Cazavants aux corsaires, requins, puis aux "habitables" sans oublier la présence de quelques "moteurs" dès le début.

En 1995, l'aménagement de pontons dans l'avant-port, suivant l'ouverture du club-house en 1993, permettent à Mr Bain, alors Secrétaire, puis Président de 1996 à 2000 de donner une autre dimension au Cercle qui passe alors à 140 membres et proposera désormais des activités variées tout au long de l'année, comme c'est toujours le cas actuellement.

Notre premier annuaire, composition de Mr Ferrasson, Président de 2001 à 2004 voit le jour en 1996.

En 2001, notre club s'ouvre à l'international en se jumelant avec le Yachting Club de Québec.

La quarantaine : la force de l'âge !

Daniel Perret

LA VIE DU CLUB

- Calendrier des manifestations de l'avant-saison

Avril	
<i>Samedi 19</i>	Comité de Direction
<i>Vendredi 25</i>	Restaurant : la Fiancée du Pirate

Mai	
<i>Samedi 3</i>	Présentation de la saison 2008
<i>Samedi 17</i>	Fête du Nautisme
<i>Dimanche 18</i>	Fête du Nautisme
<i>Vendredi 23</i>	Restaurant : le Grand Large
<i>Samedi 24</i>	Apéritif Antillais

Juin	
<i>Vendredi à dimanche (6 au 8)</i>	Tous à St Denis
<i>Jeudi 12</i>	Ronde de nuit (La Rochelle)
<i>Vendredi 20</i>	Restaurant Aux Frères de la Côte (Ars)
<i>Samedi 21</i>	Sortie à l'Aiguillon (2 jours) ; formation régates
<i>Dimanche 22</i>	Régate avec le CNAF
<i>Samedi 28</i>	Régate CNLF

- Bienvenue aux nouveaux membres

Depuis janvier, 3 nouvelles adhésions ont été enregistrées. Nous souhaitons la bienvenue dans notre cercle à ces nouveaux membres. Il s'agit de :

- Mr & Mme FIAUD Jean-Pierre et Michèle
- Mr BEDUCHAUD Didier
- Mr & Mme LETIESSE Joël et Annie



- Organisation générale du CNLF en 2008

Bureau

FERY	Robert	Président
CABANAS	Jean-Loup	Vice-président
LORTAT JACOB	Antoine	Secrétaire
MARTIN	Jean-Yves	Trésorier
DUEDARI	Najib	Coordinateur

Comité de Direction

ALBAREA	Eliane
BAIN	Henri-René
BEIDELER	Daniel
BIDAULT	Michel
BOULESTEIX	Patrick
BOUVIER	Pierre
CABANAS	Jean-Loup
CLEMENT	Frédéric
DUEDARI	Najib
FERRASSON	Yves
FERY	Robert

GARCIA	Jean-Michel
GUILLERMIN	Pierre
HAUBERT	Daniel
HOEDTS	Michel
LEBOSSE	Olivier
LORTAT JACOB	Antoine
MARTIN	Jean-Yves
MERCIER	Sylviane
PAGNOUX	Bernard

Commissions

Communication : coordination J.M. GARCIA

GARCIA	Jean-Michel
ARGENTI	Bernard
BAIN	Henri-René
BOULESTEIX	Patrick
BOUVIER	Pierre
CABANAS	Jean-Loup
DUEDARI	Najib
FERRASSON	Yves
GUILLERMIN	Pierre
HAUBERT	Daniel
MARTINEAU	Bernard
PAGNOUX	Bernard

Formation : coordination D. PERRET

PERRET	Daniel
BERAUD BEDOUIN	Jean-Marc
DUEDARI	Najib
FERRASSON	Yves
GROMENIL	Jérôme

Sorties Mer : coordination N. DUEDARI

DUEDARI	Najib
BAIN	Henri-René
BOUVIER	Pierre
DAVOULT	Gilles
JULIEN	René

Gestion avant-port : coordination M. BIDAULT

BIDAULT	Michel
BEIDELER	Daniel
BOUVIER	Pierre
CABANNE	Luc-Benoît
CALLOC'H	François
DAVOULT	Gilles
HOEDTS	Michel
MARTINEAU	Bernard
MERCIER	Sylviane
PAGNOUX	Bernard

Pêche

BOUVIER	Pierre
FLEURIMON	Pierre

Apéritifs à Thème

DUEDARI	Najib
SERET	Alain

Régates : coordination J.L. CABANAS

CABANAS	Jean-Loup
BERAUD BEDOUIN	Jean-Marc
CABANNE	Luc-Benoît
CLEMENT	Frédéric
DUEDARI	Najib
FERRASSON	Yves
GARCIA	Jean-Michel
GIRAUDEAU	Alain
LORTAT JACOB	Antoine
POIRE	Eric

Restaurants

GUILLERMIN	Pierre
MARTIN	Annette

Sorties Terre

FERY	Edith
DUEDARI	Catherine

- Comité de direction

Extraits du compte-rendu de la réunion du 16 février 2008

Présents : Robert Féry ; Jean-Loup Cabanas ; Jean-Yves Martin ; Antoine Lortat-Jacob ; Najib Duédari ; Daniel Beideler ; Michel Bidault ; Pierre Bouvier ; Sylviane Mercier ; Bernard Pagnoux ; Daniel Haubert ; Jean-Michel Garcia ; Henri Bain ; Eliane Albarea.

Pouvoirs : Michel Hoëdts à Daniel Haubert.

Absents excusés : Pierre Guillermin ; Patrick Boulesteix.

Absents : Yves Ferrasson ; Olivier Lebossé ; Frédéric Clément.

I) Budget 2008

Le budget 2008 sera équilibré grâce à l'augmentation de la cotisation annuelle à 170€ à partir de 2008 et aux économies faites sur plusieurs postes de fonctionnement ainsi que sur les frais de personnel.

Concernant ce dernier poste la fonction secrétariat et surveillance du port a été confiée pour 2008 à Xavier Béraud-Bédouin au travers de la société Simple Life et s'organise de la façon suivante :

- 1^{er} Trim. : secrétariat 10h par semaine de 10h30 à 12h30 du mardi au samedi ;
- 2^{ème} Trim. : secrétariat et surveillance 6h / jour, 6 jours par semaine ;
- Juillet/Août : 8h / jour, 6 jours/semaine ;
- Dernier quadrimestre 10h / semaine jusqu'au 31/12 fin du contrat.

II) Présentation de la saison 2008 : réunion du 3 mai

Cette manifestation se déroulera le 3 mai ; son organisation est prise en charge par la Commission Communication :

- présentation du bilan des activités 2007 et programme 2008 par chacun des responsables de Commission ;
- ventes des articles CNLF
- dégustation d'huîtres et vin blanc.

III) 40^{ème} anniversaire du CNLF : le 9 août

Après discussion, le Comité de Direction choisit le restaurant Les Grenettes pour lieu de réception selon la formule suivante :

- Cocktail d'accueil sponsorisé par Marnier auquel seront invités outre les membres du CNLF, les représentants des divers clubs nautiques de l'île, de la SNSM, des chantiers navals, de la Municipalité de La Flotte ; les sponsors des manifestations nautiques (régates, pêche).
- Cocktail dînatoire pour tous avec participation aux frais des membres du CNLF ;
- Orchestre.

Par la suite, à une date autour du 15 août, nous organiserons sur la terrasse du CNLF une réception réservée aux membres.

IV) Renouvellement des membres du comité de direction

Il apparaît à l'expérience que la formule actuelle prévue dans les statuts (chaque membre est élu pour 6 ans ; le Comité est renouvelé par tiers tous les 2 ans) est difficilement applicable et de fait non appliquée.

Afin de mettre notre pratique en accord avec les statuts, le Comité décide de mettre en accord les statuts avec notre pratique... !

En conséquence nous proposerons à la prochaine AG du 9 août 2008 leur modification de sorte que seul le renouvellement de chaque membre soit soumis au vote de l'AG à l'issue de son mandat de 6 ans et que le renouvellement par tiers tous les 2 ans soit abandonné. A.L-J est chargé de préparer cette modification.

V) Fête du nautisme 17 et 18 mai

R.F. a réservé un emplacement sur le quai de Sénac pour le CNLF.
La commission Communication prend en charge l'organisation.

VI) Dragage chenal

R.F. rappelle que le chenal sera dragué courant mars ; il a demandé qu'à cette occasion le chenal soit élargi côté est.

VII) Licenciement de Mme I. ROY

A.L-J fait le point de la situation sur la procédure en cours, conduite avec les conseils et sous la supervision de Maître Marine Kervingant avocate à La Rochelle spécialiste de droit social.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

23/02/08



- Vie des Commissions

Communication

Au cours de ce premier trimestre, cette commission s'est réunie de manière très régulière afin de suivre les dossiers relevant de sa responsabilité : Site internet, Horaire des marées, annuaire des membres, bilan d'activités, BNLF....

Trois réunions ont à ce titre été programmées entre janvier et mars, au cours desquelles les membres de cette commission, très assidus, ont également préparé la réunion de présentation De la saison 2008.



La commission en plein travail (photo P.Bouvier)

Gestion de l'avant-port

La commission s'est réunie le samedi 16 février à 15 heures.

Compte tenu des départs de certains et des arrivées de nouveaux, plusieurs bateaux rejoignent la flottille de l'avant-port :

M & Mme AUCOUTURIER	Manureval	First 25,7
M & Mme BOITE	Tender To Super Doudou	540 Scuba
M & Mme DAVOULT	Samburu	Surprise
M & Mme FIAUD	Skilebo	California 530
M & Mme LECOMPTE	Le Pacha III	Antarès
M & Mme PEROUSE	Marvic	Vanguard 7,50
M SANDERS	Grand Cru	Cap Camarat 715 Open
M & Mme ST GES	Cassiopée	Leader 805

De plus, après une brève interruption, notre ami Christian Dorin retrouve une place pour son KIKIWI; L'instruction de certaines demandes n'est toujours pas finalisée à la date de cette parution.

Régates

La commission des régates, sous la houlette de J.L. Cabanas s'est réunie à 3 reprises : 2 février, 8 mars et le 12 avril.

Les principales orientations retenues, en dehors des ajustements spécifiques aux régates, sont :

- départ des régates en mer autant que faire se peut
- organisation de la journée SNSM le 30 juillet avec différentes manifestation dont une régata ainsi qu'un concours de pêche et, bien sûr, un repas
- favoriser la mixité des membres, voileux ou pas, au travers de quelques manifestations festives à la fin de certaines régates : pique-niques, etc.
- remise du challenge dès le 24 août avant le départ des régatiers estivants

Le calendrier provisoire 2008 serait le suivant :

28 juin	Samedi	Entrainement.
05 juillet	Samedi	Entrainement
13 juillet	Dimanche	TOTAL
19 juillet	Samedi	ROCHA (MMA MADER)
27 juillet	Dimanche	BIERES DE RE (Piquenique).
30 juillet	Mercredi	SNSM, +Concours Pêche; repas
03 août	Dimanche	MOTTE
07 août	Jeudi	B N P
10 août	Dimanche	SUPER U ?(Piquenique).
12 août	Mardi	RICHELIEU
15 août	Vendredi	CONSEIL GENERAL
19 août	Mardi	MARNIER (Bucheron ?)
23 août	Samedi	FIANCEE DU PIRATE
24 août	Dimanche	Remise du Challenge; Barbecue
30 août	Samedi	Clôture.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modifications à intervenir.

PS : si vous êtes intéressés par une information systématique concernant les régates, merci de nous le signaler.



COMPTE RENDU DES ACTIVITES

- Les manifestations

Voici les manifestations qui ont été organisées en ce début de l'année 2008.

Apéritifs à Thèmes : désormais, l'organisation de ces manifestations est assurée par les familles volontaires, si possible regroupées à plusieurs, ce qui présente l'avantage de répartir la charge et d'en diversifier les thèmes.

3 apéritifs ont été organisés au Club House avec l'aide bienveillante de notre ami Alain

- La galette des Rois organisée par Alain le 5 janvier qui a rassemblé 30 personnes
- La chandeleur le 16 février, sous l'égide des familles Fery, Perret, Duédari, a connu un franc succès avec 46 convives
- La Fromagère le 1^{er} mars, organisée pour la première fois par la famille Chapuzet, a séduit 24 participants par son originalité

Restaurants : 3 repas ont été organisés

- La Table Basque le vendredi 25 janvier qui a réuni 19 convives.
- L'Escapade le vendredi 29 février avec 11 participants
- L'Ecailler le vendredi 29 mars qui a battu les records avec 46 gourmets

Spectacles "Chœurs de l'Armée Rouge" au Parc des Expositions de La Rochelle :

En dépit de la faible participation (5 personnes) le spectacle qui s'est déroulé le dimanche 23 mars fût d'une excellente qualité

- Formation/Information

Bilan de l'activité « formation/ information » en 2007

Nous avons réalisé 4 réunions/ briefing avec une trentaine de participants : trois portaient sur l'armement et la sécurité à bord et une sur le balisage et les règles d'abordage.

Un premier constat montre que cette activité a pu fonctionner ce qui est déjà positif.

Mais le nombre décroissant de l'audience au fil des sessions (un formateur nous a même fait faux-bond à la dernière) montre un certain désintérêt à la formule : on ouvre un peu des portes ouvertes en serinant des règlements que tous connaissent en principe (et ont souvent vite oublié)...

Pour le futur : notre rôle étant de sensibiliser nos membres à la sécurité en mer et sur les pontons, je pense qu'il faut continuer à prêcher la bonne parole même dans un désert relatif.

Plutôt que de faire des sessions à thèmes, avoir des portes ouvertes au club-house où chacun viendrait chercher des infos et partager ses expériences avec d'autres, ceci par exemple régulièrement les vendredi soirs ou samedi matins en début de saison.

De plus nous allons nous synchroniser avec l'AUPSM pour organiser une session formelle sur la sécurité avec les Autorités Maritimes comme cela a eu lieu les années précédentes.

Et bien sur toutes les idées sont les bienvenues ainsi que les animateurs bénévoles.

Programme 2008

CONNAISSANCES NAUTIQUES

Les jours rallongent, le temps est au beau, signes que la saison se profile.

Sans s'exciter, il faut recenser les investissements à réaliser pour le bateau en terme de navigation bien sûr mais aussi de sécurité et de règlements.

A ce titre sommes-nous en possession des permis obligatoires : côtier, hauturier, CRR ? Sinon il est temps de s'en occuper vu les délais de préparation et d'obtention qu'ils demandent.

Le CRR (certificat restreint de radiotéléphoniste)

Ce certificat est très simple à obtenir mais encore faut-il avoir réussi l'examen pour le détenir et pouvoir utiliser la VHF de bord.

Toutes les infos et les documents nécessaires à l'examen sont disponibles sur le site de l'Agence nationale des fréquences : <http://www.anfr.fr> rubrique radio maritime.

1 manuel de cours, bulletin d'inscription à l'examen, demande de licence, procédures d'inscription...

Pour info, voici les dates des sessions d'examen pour La Rochelle :

26 mars,	2 et 26 juin,
7 avril,	30 juillet.
22 mai,	

Je vous propose d'organiser des séances de bachotage pour ceux qui le souhaitent avant leur session.

Il est également possible de faire un rafraîchissement pour les possesseurs du CRR qui auraient touché une nouvelle VHF ASN/DSC plus complexe à gérer (au moins au début).

[Daniel Perret](#)



ECHO DES PONTONS

Comme tous les ans, nous avons procédé au nettoyage de printemps des pontons et catways de l'avant-port. « *La saison arrive et les bateaux aussi* »

Nous avons été obligés de changer de place quelques membres du cercle qui avaient leurs habitudes depuis plusieurs saisons au même endroit. Pas facile de placer tous le monde sans petites contraintes. « *Ne nous en voulez pas !* » Car si en général, les bateaux augmentent en longueur et en largeur, Ce n'est pas le cas des installations qui restent identiques au fil des années...

« *Attention à vos amarres !* », vérifiez l'usure de celles-ci lorsque vous mettez votre bateau en lieu et place; suivant sa qualité, elle s'altérera plus ou moins vite. A contrôler aussi après quelques semaines de mise en service, une amarre neuve **s'allonge**.

Propriétaires de voilier, attention aux risques de voir les mats s'entrechoquer en cas de coup de vent ou de tempête. Si besoin, arrangez vous entre voisins pour mettre vos bateaux « tête bêche », cela évitera des ennuis le cas échéant !

BONNE SAISON A TOUS

Michel Bidault

- Tarifs d'amarrage 2008

Tarifs CNLF dans l'avant port de La Flotte (du 1^{er} avril au 31 octobre)

pour les navires des membres

catégorie	tarif	Longueur*	Largeur**
A	568,00 €	5,00	2,00
B	621,00 €	6,00	2,30
C	774,00 €	7,00	2,60
D	930,00 €	8,00	2,80
E	1 085,00 €	9,00	3,10
F	1 242,00 €	10,00	3,40
G	1 393,00 €	11,00	3,70

*longueur hors tout du bateau : (y compris balcons, jupe, delphinière, flaps, moteur hors bord ou embase Z drive relevés)

**maître bau : (largeur maximum du bateau ; y ajouter éventuellement les têtes de béquilles)

pour les navires de passage

Longueur	Largeur	Jour	Semaine	Mois
< 4,99	2,00	8 €	42 €	154 €
< 5,49	2,15	8 €	47 €	165 €
< 5,99	2,30	9 €	50 €	184 €
< 6,49	2,45	13 €	59 €	206 €
< 6,99	2,60	13 €	63 €	215 €
< 7,49	2,70	14 €	65 €	221 €
< 7,99	2,80	15 €	66 €	228 €
< 8,99	3,10	16 €	80 €	270 €
< 9,99	3,40	22 €	89 €	294 €
< 10,99	3,70	23 €	94 €	330 €
Par m en +	Par 30 cm en +	2 €	5 €	22 €

- Les nouveaux bateaux :

M. & Mme	LORTAT JACOB	LA MARIE	Bahama 20
M. & Mme	CABANNE	KALIOS II (?)	Elan 31
M. & Mme	MAURIN	ORAMA II	Mery Fisher 705
M. & Mme	MARTIN	MALafa	NS28
Mme & M.	HARDONNIERE	TIKI TROIS	Mery Fisher 655
M. & Mme	PAIN	MAPAJE II	Sun Odyssey



BREVES

- Les bonnes adresses à l'escale :

- plusieurs membres ont profité de leur escale dans le vieux port de La Rochelle pour découvrir

"Le bistrot de Mémé"

10 rue Chef de Ville

17000 La Rochelle

05 46 41 18 38

(en passant sous la grosse horloge, première rue à gauche) : accueil sympathique, cuisine familiale dans un cadre original... à recommander.

- Bon accueil également au restaurant du port du plomb, dans un site qui permet de découvrir notre île sous un angle...différent.

- Saint Martin et son port (AVIS AUX NAVIGATEURS)

Suite à la cessation d'activité du propriétaire et exploitant des pompes à carburant plaisance, le port de Saint Martin de Ré ne sera plus, jusqu'à nouvel avis, en mesure de délivrer ces produits (Gas-oil, sans plomb).

- Les dates à retenir :

samedi 3 mai	réunion de présentation de la saison
samedi 17 et dimanche 18 mai	fête du port à La Flotte
jeudi 8 mai	départ de la Grande Traversée vers Québec
vendredi 6 au dimanche 8	« Tous à Saint Denis d'Oléron »
mercredi 30 juillet	Journée SNSM
samedi 9 août	A.G. et dîner 40 ^{ème} Anniversaire
dimanche 24 août	Remise du Challenge et piquenique



Le comité de rédaction du BNLF

Suppléments

UNAN-CM

NOUVELLE REGLEMENTATION

	Union Nationale des Associations de Navigateurs 6, rue de la Tannerie – 56000 VANNES e-mail : unan.france@orange.fr tél : 02 97 55 79 42	Février 2008
		COMM 004
Niveau d'information : Associations de l'UN AN		Nouvelles Règles d'ARMEMENT DE SECURITE

La nouvelle réglementation, dite Division 240, devrait être publiée ces jours ci et entrer en vigueur le 15 avril 2008.

Les simplifications et acquis importants de 2004 sont confirmés...

Radeaux de survie : Obligatoires pour toute navigation à plus de 6 milles d'un abri.

- Radeaux déjà en service en 2005 : leur durée de vie avait été portée de 12 à 15 ans, le type de radeau étant laissé à l'appréciation des navigateurs ; la périodicité des visites d'entretien obligatoires était passée de 1 an à 3 ans après visite exceptionnelle de mise à niveau.
- Radeaux de survie acquis depuis : ils sont normalement de type ISO 9650. Leur durée de vie et les intervalles entre révisions sont déterminés par le constructeur. Il est donc important à l'achat de bien se faire préciser ces points, ainsi que le coût des révisions et la facilité d'accès aux stations de révision.

Les extincteurs : 2 situations doivent être distinguées :

1. Bateaux mis en service après le 16 juin 1994 et donc marqués CE : les matériels obligatoires sont définis par le constructeur et précisés dans le manuel du propriétaire, auquel les agents de contrôle se référeront.
2. Bateaux mis en service avant le 16 juin 1994 : le matériel d'extinction est fixé par la Division 224 en vigueur à la date de première utilisation. Si on ne peut pas le retrouver, on peut appliquer les dispositions de ce texte avant sa modification de 2004/2005 : 1 extincteur par moteur (type 21 B pour les moteurs de moins de 150 kW), 1 extincteur 21 B si le bateau est habitable et un extincteur supplémentaire si la longueur du bateau est comprise entre 10 et 15 mètres. On peut aussi déterminer son matériel en suivant la Norme ISO 9094, que même les spécialistes ont du mal à interpréter et qui est en instance de modification (donc oubliez !).

Spécifications et Révision des extincteurs : ils doivent porter le signe « Barre à roue » pour être acceptés à bord. La durée de vie avant révision annuelle est inscrite en clair sur l'extincteur : elle est normalement de 5 ans si l'appareil n'a pas été stocké trop longtemps chez le revendeur. La révision annuelle ne devient obligatoire qu'après la date inscrite ! Attention que le coût de la visite de révision est plus élevé que le 1/5 du prix d'achat ! Réutilisez les extincteurs dans vos voitures ou vos maisons. Ils vous éviteront peut-être de graves accidents (un grave incendie en ce qui me concerne).

Les nouveautés de 2008 sont les suivantes :

- 3 zones de navigation sont créées au lieu de 2, l'armement de la nouvelle zone « Moins de 2 milles » est allégé. Le matériel obligatoire correspondant à chacune des 3 zones est simplifié et standardisé en « packs » :
 - Zone jusqu'à 2 milles d'un abri, Matériel du « Pack basique »
 - Zone de 2 à 6 milles d'un abri, Matériel du « Pack côtier » Voir composition des
 - Au-delà de 6 milles d'un abri, Matériel du « Pack hauturier » Tableau 1 en page 2
 Rappel : Sont considérés comme abri les endroits où un bateau donné peut trouver refuge et où les personnes embarquées mises en sécurité (Ce qui est un abri pour un type de bateau ne le sera pas pour un autre).
- Les bateaux équipés d'une VHF/ASN couplée à un GPS sont dispensés de l'emport des fusées parachute et des fumigènes (ce matériel était obligatoire à plus de 6 milles d'un abri). Les feux rouges à main restent obligatoires.
- Un régime spécifique est créé pour les annexes (avec marquage) à moins de 300m de la côte ou de leur bateau.
- Les bateaux de location, de formation ou d'associations > 8 mètres sont soumis à des exigences renforcées : visite annuelle de sécurité, VHF, GPS, sondeur électronique, 2nd mouillage, fusées, notice de sécurité.

Les règles pour la plaisance légère, qui n'avaient pas changé en 2004, sont modifiées. Un « flash light » devient obligatoire comme moyen de repérage sur tous les types de flotteurs ; le mouillage n'est plus obligatoire.

Le tableau 1 précise les zones de navigation autorisées et le pack d'armement obligatoire dans chacune des 3 zones.

① Zones de navigation →	Bande des 300 m	< 2 milles d'un abri	2 à 6 milles d'un abri	> 6 milles d'un abri
Type de flotteur ↓				
Engins de plage	Aucun matériel	Navigation non autorisée		
Planches à voile, VNM	Pack « basique »		Navigation non autorisée	
Canoës, kayaks, aviron			Pack « Côtier »	Nav. non autorisée
Annexes	Aucun matériel	Rien à < 300m de son navire ; au-delà, comme autres bateaux		
				Pack

2 COMPOSITION DES PACKS D'ARMEMENT ET DE SECURITE

Matériel	Pack < 2 m. / abri	Pack Côtier < 6 m. / abri	Pack Hauturier > 6 m. / abri
Sécurité individuelle			
Un moyen de remonter à bord pour une personne tombée à l'eau	X	X	X
Un équipement individuel de flottabilité par personne embarquée (ou combinaison portée)	X	X	X
1 harnais par personne à bord à bord d'un voilier			X
1 harnais par navire non voilier			X
1 dispositif de repérage et d'assistance pour personne tombée à l'eau (« Bouée couronne » fluo à retournement ou équivalent) <i>Pour les pneumatiques, embarcations de capacité > 5 adultes ou port d'un gilet</i>			X
Sécurité collective			
1 moyen de repérage lumineux (lampe électrique étanche ou flash light)	X	X	X
1 miroir de signalisation		X	X
1 corne de brume		X	X
3 feux rouges automatiques à main		X	X
3 fusées parachute 2 fumigènes flottants (ou une VHF/ASN)			X
1 dispositif de sécurité pour couper l'allumage ou les gaz en cas d'éjection du pilote (HI) > fixe ou VNM)	X	X	X
1 radéau de survie EN ISO 9650 ou ancre « de sauvetage »			X
Sécurité du bateau			
1 dispositif d'assèchement fixe ou mobile (navires avec espace habitable, et ceux non auto-videurs) NB Bateaux sur le marché depuis 1998 : respecter les préconisations du constructeur	X	X	X
1 dispositif de lutte contre l'incendie (sauf VNM < 25 kW) (selon recommandation constructeur pour bateaux mis sur marché depuis 1998, ou Division 224 à la date de mise en service pour les autres)	X	X	X
Mouillage - remorquage			
Une ligne de mouillage ou une ancre flottante (sauf si la capacité d'embarquement est < 5 personnes)	X	X	X
1 Dispositif permettant le remorquage : point d'accrochage et ligne (sauf planches à voile et kite surf)	X	X	X
Navigation et documents			
Le pavillon national		Si française	X
Le matériel permettant de faire le point, de tracer et de suivre une route			X
Un compas magnétique		X	X
Cartes marines ou extraits, à jour, papier ou électroniques		X	X
Un document obervant le balisage (éventuellement plaquette autocollante)		X	X
Règlement pour prévenir les abordages (ou résumé textuel ou graphique)		X	X
Un dispositif permettant de recevoir la météo marine à bord			X
Livre des feux et Annuaire des marées ou équivalent (Sauf en Méditerranée) pouvant être regroupés en un document annuel unique			X
Journal de bord			X
Sécurité médicale			
Boîte de secours (composition minimale et complément à l'initiative du skipper)			X

D'autres propositions d'amélioration de la sécurité ont été formulées par l'UNAN et pourraient aboutir plus tard :

- Amélioration des bulletins météo en mer : ils seraient diffusés par VHF en continu (en « boucle ») sur 2 ou 3 fréquences dédiées avec d'autres informations sur la sécurité de la navigation.
- Autorisation d'utiliser la VHF sans CRR ou CRO en cas d'urgence.

L'UNAN rappelle que la réglementation définit l'armement minimum obligatoire mais qu'il est conseillé à chaque chef de bord de compléter des matériels qu'il juge utiles à la sécurité en fonction du bateau, de l'équipage et des conditions de navigation.



- Tous à Saint Denis

ANNIVERSAIRE 10^{ème} rassemblement départemental des plaisanciers tous a Saint-Denis D'OLERON 6,7 ET 8 JUIN 2008.

Horaire des marées :	Pleine mer	Basse mer
Vendredi 6 juin	19h.17	
Samedi 7 juin	08h.27	14h.12
Dimanche 08 juin	09h.25	15h.07

PROGRAMME

VENDREDI 6 JUIN

- 18h. Accueil à la base nautique Eric Tabarly. Distribution des sacs et programmes. Apéritif
- 20h. Barbecue au local de l'A.P.P.S.D. sous la Capitainerie offert par l'Association

SAMEDI 7 JUIN

- Matin : accueil des derniers arrivants et départ du port de St. Denis à partir de 8h.30 en co-voiturage vers la Cotinière pour la visite du canot de sauvetage de la SNSM avec conférence et visite de la criée.
- Ou à 10h. visite des Marais en vélo*
Ou à 10h. Visite guidée de Saint-Denis, son église, ses souvenirs, ses ruelles typiques
- A 12h.30, à partir du port, départ du Petit Train pour Chassiron
- 13h. Pique-nique à Chassiron (non fourni)
- A partir de 14h.30, visites commentées :
 - du phare de Chassiron, avec son splendide musée, ses jardins à thèmes, (le premier étage du phare est accessible aux handicapés par un ascenseur)
 - du sémaphore, avec commentaires et explications par les militaires du sémaphore (marches à gravir)
 - des falaises avec ses strates extraordinaires
- 19h. Apéritif et contes à la Maison de la Pointe (où se trouve une splendide cheminée classée)
- 20h. Départ du Petit Train vers les BEAUPINS
- 20h.30 Dîner animé aux Beaupins. (possibilités d'hébergement)

DIMANCHE 8 JUIN

- 9h.30 Messe à La Brée (co-voiturage) ou
- 10h. Visite des Marais en vélo * ou
Visite guidée de Saint-Denis (pour ceux qui ne l'auraient pas faite la veille)
- 12h.30 Déjeuner surprise (facultatif 20€)
- 15h. Concours de pétanque ou Visite des écluses
- 19h.30 Veillée – Repas au local de l'APPSD
ou, peut-être, le Marché Gourmand sur la place du marché à Saint-Denis (en cours de programmation).

LUNDI 9 JUIN : Petit déjeuner offert à l'YCO puis départ des derniers participants

*Location vélos non comprise

*Hébergement possible aux Beaupins : 05 46 47 85 74 (Bien préciser « Tous à ... »)

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM – Prénom
Adresse
Tél. **Mail**
Nom du bateau **Type, marque**
Longueur **Tirant d'eau**
Port d'attache **Club ou association**
Arrivée prévue le **à**h. **Départ prévu le** **à**h.

TARIFS

Inscription du bateau (forfait) = 15 €
Festivités du samedi au dimanche (visites, dîner et soirée animée) 36€ par personne x = €
(gratuit pour les enfants de moins de 10 ans)
Déjeuner du dimanche 20€ par personne x = €

TOTAL..... €

MODE DE REGLEMENT :

Merci de nous retourner ce bulletin avec votre règlement par chèque à l'ordre de **APPSD – FESTIVITES** à l'adresse suivante :

APPSD
Port de Saint-Denis
17650 SAINT-DENIS D'OLERON

Inscriptions souhaitées avant le 30 avril 2008. Un supplément de 5€ par personne sera demandé pour les inscriptions après cette date.

Pour faciliter l'organisation, merci de nous indiquer le nombre de participants aux différentes visites et repas

VENDREDI Barbecue au local de l'APPSDpers .

SAMEDI Visite à la Cotinière Pers. Visite des maraispers.
Visite du village Pers.
Visite du phare Pers. Et Visite du sémaphorepers.

DIMANCHE Visite des marais Pers. Visite du village pers.
Repas du soir Pers.

LUNDI Petit déjeuner à l'Y.C.O. Pers.

Un grand merci pour ces précisions qui nous permettront de mieux vous accueillir

TROPHEE Cap'tain Plaisance



6 Rassemblements « Convivialité et Découverte »

Classement annuel établi sur
la participation et les trophées conviviaux de chaque épreuve

- | | |
|--------------------------|--|
| 21 Octobre 2007 | La Route des Grogs www.cnlr.asso.fr |
| 1er au 3 Mai 2008 | La SIV Plaisanciers www.srr-sailing.com
et comprenant
L'Oléron Cup 1 et 2 Mai avec escale à Oléron
Le Tour de Ré Plaisanciers le 3 Mai
La Ronde des 3 Iles (APLR) |
| 6 au 8 Juin 2008 | Tous à St Denis (CDV— www.yco.fr) |
| 14 Juin 2008 | 1 Femme 1 Homme 1 Bateau www.srr-sailing.com |

Remise des Prix au Grand Pavois 2008

En collaboration avec les clubs de voile, les associations de Plaisanciers
des ports des Iles et des Pertuis
Inscriptions par les sites Internet de chaque association